BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1790

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

809 853 765 RCS Paris.
EMBARCADÈRE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 58536.00 EUR.
Adresse : 62, rue Planchat, 75020 Paris.
Précédent propriétaire : 809 853 765 RCS Paris. **EMBARCADÈRE.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : ALPHAVILLE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 62 rue Planchat 75020 Paris Capital : 15625.55 EUR Numéro unique d'identification : 379747124 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : Embarcadère Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 62 rue Planchat 75020 Paris Capital : 58536.00 EUR Numéro unique d'identification : 809853765 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 288509.00 EUR - passif de 53555.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : En rémunération des apports faits à ALPHAVILLE, il sera attribué aux ayants droit de EMBARCADERE, 211 actions dune valeur nominale de 76,22 euros chacune, créées par ALPHAVILLE à titre daugmentation de son capital pour un montant total de 16.082,42 euros. Ces actions nouvelles, toutes entièrement libérées, seront réparties entre les ayants droit à raison de 1 action de ALPHAVILLE pour 277 actions de EMBARCADERE. La fusion ayant pour conséquence lapport à ALPHAVILLE de ses propres actions, les actionnaires de cette dernière seront amenés à décider du sort de ces actions en autodétention. Les actions ainsi détenues feront lobjet dune annulation par voie de réduction de capital dun montant de 15.625,55 € sur la base de la valeur nominale des titres de ALPHAVILLE. . Montant de la prime de fusion / scission : 218872.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 18.06.2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société ALPHAVILLE : 03.07.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société Embarcadère : 03.07.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..